

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Soutenances>

artweb

Soutenances

- Menu - Départements - Cinéma - Masters -

Publication date: jeudi 8 décembre 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

Calendrier des soutenances année universitaire 2020-2021

RÉALISATION ET CRÉATION

		SESSION 1	SESSION 2
M1	Envoi par internet des dossiers aux directrices et directeurs	Mercredi 2 juin	Mercredi 1er septembre
M1	SOUTENANCES	Vendredi 18 juin	Jeudi 16 septembre
M2	Dépôt du dossier + film	Vendredi 18 juin (avant 12h)	Lundi 11 octobre
M2	SOUTENANCES	Vendredi 2 juillet	Vendredi 22 octobre

THÉORIE, ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DU CINÉMA

		SESSION 1	SESSION 2
M1	Dépôts des mémoires	Lundi 22 juin	Mardi 1er septembre
M1	SOUTENANCES	Jeudi 2 juillet	Date d'entretien proposée par chaque directeur entre le 15 et le 25 septembre
M2	Dépôts des mémoires	Mardi 2 juin	Mardi 1 septembre
M2	SOUTENANCES	Vendredi 12 juin	Vendredi 11 septembre

Soutenances

VALORISATION DES PATRIMOINES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELS

		seulement 1 session	seulement 1 session
M1	Dépôts des mémoires et rapport de stage	<p>au plus tard le</p> <p>mardi 2 juin</p> <p>le mémoire en pdf + rapport de stage à</p> <p>camille.blot-wellens@univ-paris8.fr</p> <p>et D. Willoughby</p>	
M1	SOUTENANCES	<p>jeudi 18 juin et</p> <p>vendredi 19 juin</p>	
M2	Dépôts des mémoires et rapport de stage		<p>à transmettre au plus tard le</p> <p>mercredi 30 septembre</p> <p>et en pdf à</p> <p>camille.blot-wellens@univ-paris8.fr</p>
M2	SOUTENANCES		mercredi 21 octobre

Parcours : Théorie, Esthétique et Mémoire du Cinéma

Master 1

Soutenances

- Formulaire de soutenance de M1 en M2. **Nous attirons votre attention sur la nécessité d'obtenir obligatoirement la signature de vos Directeurs de Recherche** sur le formulaire de soutenance téléchargeable dans les délais, et d'éviter de les solliciter à la dernière minute.



formulaire avant soutenance M1 Théo



Modalités pratiques de dépôt et de soutenances dans le contexte de la crise sanitaire de 2020.



Récapitulatif M1 Théo

► Mémoire préparatoire (Etat des lieux) et **1 déclaration sur l'honneur** concernant la fraude. Adresser la version pdf du mémoire à la date de dépôt à l'adresse mail : mchabrol@univ-paris8.fr (ou par un lien de transfert)



Note fraude

L'étudiant-e de M1 doit avoir validé la totalité des ECTS pour accéder en M2.

Master 2

- Formulaire avant soutenance (à télécharger ci-dessous). **Nous attirons votre attention sur la nécessité d'obtenir obligatoirement la signature de vos Directeurs de Recherche** sur le formulaire de soutenance téléchargeable dans les délais, et d'éviter de les solliciter à la dernière minute.



formulaire avant soutenance M2 Théo



Modalités pratiques de dépôt et de soutenances dans le contexte de la crise sanitaire de 2020.



Récapitulatif M2 Théo

- Rendre le rapport de stage (incluant la convention et l'attestation de stage originale) par mail à Noël Herpe.

► Mémoire de Master et **1 déclaration sur l'honneur** concernant la fraude. Adresser la version pdf du mémoire à la date du dépôt à l'adresse mail : mchabrol@univ-paris8.fr (ou par un lien de transfert)



Note fraude

- Formulaire de demande de diplôme à télécharger ci dessous et à rendre avec toutes les pièces mentionnées.



demande de diplome 2019-2020

Parcours : Valorisation des Patrimoines Cinématographiques et Audiovisuels

Master 1

- Demande de passage de M1 en M2 en **3 exemplaires** avec les notes obtenues et l'aval du Directeur de Recherche (à télécharger ci- dessous).



demande de passage de M1 à M2 Valo

- Mémoire d'état des lieux en 3 exemplaires à déposer au secrétariat A113 ou par envoi postal à l'Université Paris8 secrétariat master cinéma boîte n°17 2, rue de la Liberté 93200 Saint-Denis ET adresser la version pdf du mémoire à la date du dépôt à l'adresse mail : camille.blot-wellens@univ-paris8.fr

- Rapport de stage (incluant la convention et l'attestation de stage originale) au plus tard le 2 juin en **2 exemplaires** à déposer avec le mémoire le mardi 2 juin 16h dernier délai au secrétariat.

L'étudiant-e de M1 doit avoir validé la totalité des ECTS pour accéder en M2.

Master 2

- Dépôt du formulaire avant soutenance complété, mémoires et rapports de stages : le lundi 9 septembre 16h dernier délai au secrétariat.

- Mémoire d'état des lieux en **3 exemplaires** à déposer au secrétariat A113 ou par envoi postal à l'Université Paris8 secrétariat master cinéma boîte n°17 2, rue de la Liberté 93200 Saint-Denis ET adresser la version pdf du mémoire à la date du dépôt à l'adresse mail : camille.blot-wellens@univ-paris8.fr

- Formulaire de demande de diplôme à télécharger ci dessous et à rendre avec toutes les pièces mentionnées.



demande de diplôme 2019-2020

Parcours : Réalisation et Création

Master 1

1) Documents à rendre

a) documents à rendre en **3 exemplaires** :

- le récit et l'analyse de l'évolution du projet en cours d'année et les questions qui restent à résoudre

- un synopsis

- une note d'intention

- un scénario (pour les fictions), un dossier de préparation contenant un descriptif du dispositif, du travail déjà effectué (repérages, rencontres etc.) et des moyens techniques envisagés

- tout autre élément pouvant enrichir le dossier (recherches préalable effectuées notamment dans le cadre du séminaire "Problématiques de la réalisation", casting repérages, photos, références diverses, documents iconographiques ou sonores etc.)

- documents ayant trait à la production : autorisation, financements etc.

b) Autorisation de soutenance signée dans les délais par le directeur de projet après visionnement du projet et validations des autres EC à télécharger ci-dessous (l'original rempli et signé puis faire **2 photocopies**).



demande de passage de M1 à M2 Réa

Rappel : durée des films : 20 à 30 mn maximum

2) Tous les autres EC doivent être validés

3) Le directeur de projet doit avoir signé l'autorisation de soutenance dans les délais

Il vous appartient de prendre contact avec votre directeur ou directrice de projet dès le début de l'année afin d'établir un calendrier de rencontres.

Lors de la soutenance, l'étudiant fera un compte-rendu de 10 minutes maximum concernant l'évolution de son travail et des différentes étapes qu'il lui reste à franchir pour aborder le tournage. Le jury formulera ensuite des suggestions, commentaires, critiques sur son travail. La présence de l'ensemble des étudiants convoqués à cette soutenance est requise.

L'étudiant-e de M1 doit avoir validé la totalité des ECTS pour accéder en M2.

Master 2

Il vous appartient de prendre contact avec votre directeur ou directrice de projet dès le début de l'année afin d'établir un calendrier de rencontres.

Rappel : durée des films : 20 à 30 mn maximum

Date limite de dépôt du rapport de stage année 2020.

Pour une soutenance le 25 septembre : s'adressez à Alain Raoust

Pour une soutenance le 23 octobre : s'adressez à alainraoust.univ-Paris8.fr.

Les notes de stage et de rapport de stage sont obligatoires pour la soutenance.

Conditions pour pouvoir soutenir : Tous les autres EC doivent avoir été validés (notamment les deux ateliers "premier montage" et "dernier montage").

Documents à rendre impérativement pour la soutenance dans les délais :

1) Autorisation de soutenance signée dans les délais par le directeur/trice de projet.



formulaire avant soutenance M2 Réa

SOUTENANCES M2 RÉA DE DÉCEMBRE 2020

**Nous vous rappelons que le dépôt du dossier de soutenance et du film de M2, pour la deuxième session, est fixé à la date du vendredi 4 décembre.

Les dates des soutenances auront lieu les 10, 11 ou 14 décembre, en fonction des disponibilités des enseignants concernés.

Nous vous rappelons également que les ateliers premier et dernier montage doivent être validés, et que votre directrice/teur de projet doit avoir échangé avec vous autour de votre montage et donné son accord final, afin de pouvoir soutenir.

A partir de maintenant, et afin de garantir l'organisation des soutenances quelle que soit la situation, nous demandons à tou.te.s les étudiant.e.s qui souhaitent soutenir d'envoyer au secrétariat (cinema.univ-paris8.fr) leur dossier au format PDF ainsi qu'un lien internet inscrit dans le dossier et dans le mail (youtube en lien privé, vimeo,...) permettant de visionner leur film. N'oubliez pas d'indiquer le nom de votre directeur/trice.

Dorénavant, une seule clé USB avec le film et un seul dossier papier doivent être envoyés au secrétariat pour archivage à l'Université Paris 8 master cinéma boîte 17 au 2, rue de la Liberté 93200 Saint-Denis.

Ce lien internet et ce dossier dématérialisé permettront à tou.te.s les étudiant.e.s d'une même soutenance de pouvoir lire les dossiers et voir les films de leurs camarades, afin de rendre à la soutenance son caractère d'échange final d'expériences.

-un dossier de présentation. Ce dossier doit comporter les éléments suivants :

- titre du film, nom du réalisateur, nom du directeur de projet, durée.
- carnet de bord contenant le récit du travail effectué au cours de l'année, de l'évolution du projet et des enseignements que l'étudiant en a tirés.
- fiche technique et artistique du film.
- éléments complémentaires (production, diffusion etc.).



Préparation 1 et 2 de mémoire M2 Réa

3) formulaire de demande de diplôme à télécharger ci dessous et à rendre avec toutes les pièces mentionnées.



demande de diplome 2019-2020

Soutenance M2 : compte rendu par l'étudiant de 10 minutes maximum évoquant l'expérience du tournage de son film et des acquis qu'il retire de ces deux années de formation. Le jury proposera ensuite une réflexion sur l'ensemble du travail présenté qui sera ensuite évalué. La présence de l'ensemble des étudiants convoqués à cette soutenance est requise.

Mise à jour janvier 2017